

FLOREA Ligia-Stela, FUCHS Catherine, 2010, *Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel français, 269 pp.

Le projet de réaliser un dictionnaire des verbes du français répond à un manque éditorial depuis de longues années, l'aspect morphologique ayant tendance à être privilégié au détriment des aspects syntaxique et sémantique des verbes. Connaître la construction d'un verbe ou plutôt les différentes constructions possibles pour un même verbe (par exemple *tenir qqc*, *tenir à qqc/qqn*, *tenir de qqn*, etc.), disposer des synonymes de chaque verbe, d'exemples en français contemporain. Les recherches actuelles ont permis l'élaboration d'un certain nombre de dictionnaires des verbes, cependant ils sont uniquement disponibles en version numérique. Il s'agissait pour ce projet de proposer un dictionnaire usuel, pratique, consultable facilement, tout en s'appuyant sur les dernières recherches dans le domaine, le corpus des verbes ayant été minutieusement constitué par les auteurs de l'ouvrage. Tous ces éléments permettent de mesurer l'originalité de ce dictionnaire.

Ainsi, **Ligia-Stela Florea**, professeur de linguistique française à l'Université de Cluj-Napoca en Roumanie, consacre ses recherches notamment à la grammaire française, à la cohésion du discours et a coordonné un dictionnaire des verbes franco-roumain. Quant à **Catherine Fuchs**, directeur de recherches au CNRS (laboratoire LATTICE), elle est spécialiste de sémantique et auteur de nombreuses publications en linguistique. **Frédérique Mélanie-Becquet**, ingénieur d'études au CNRS (laboratoire LATTICE) spécialisée en lexicographie, a également collaboré à cet ouvrage.

Plusieurs niveaux d'analyse sont développés dans cet ouvrage afin que le lecteur ait le maximum d'éléments à sa disposition sur chaque verbe. Ce dictionnaire présente de cette manière environ **2500 verbes, lexèmes les plus courants du français actuel**. Avant de détailler ci-dessous ces différents niveaux, il est important de souligner la clarté de présentation de ce dictionnaire permettant ainsi une consultation et une recherche d'informations aisées, rapides et efficaces.

Niveau morphophonologique

Les 2500 entrées verbales sont données sous leur forme infinitive (notée en rouge) suivie du pronom réfléchi *se* pour les verbes pronominaux. Deux informations sont ensuite précisées, la transcription phonétique conformément aux standards internationaux (API) ainsi que l'indication de l'/des auxiliaires sélectionné(s) pour les temps composés (par ex. pour le verbe *monter*, *avoir* et *être*). Ces indications sont particulièrement pertinentes et utiles pour les apprenants et enseignants ayant le français comme langue étrangère.

Niveau syntaxique

Dans ce dictionnaire, une attention toute particulière est accordée aux constructions verbales, sachant que pour chaque lexème verbal, toutes les combinaisons syntaxiques possibles sont indiquées. Dans un but de lisibilité, une présentation « inspirée de la grammaire structurale décrit les aptitudes combinatoires du verbe en termes de traits contextuels et de catégories syntagmatiques » (p. XV). A titre d'exemple, voici quelques constructions du verbe *défendre* : **V + SN** (*défendre les faibles*), **V de SN** (*La persienne défend du soleil*), **V + SN de SN** (*défendre qqn d'un agresseur*), **V + SN à SN** (*défendre le sucre à un diabétique*), **V + SN contre SN** (*défendre une ville contre un fléau*), **se V en N** (*se défendre en maths – fam.*), etc.

Par ailleurs, les formes du verbe sont recensées. Sont mentionnées les formes active, pronominale et impersonnelle, la forme passive n'étant précisée que si le participe présente une construction et/ou un sens différent, par exemple : **il est V_p de Inf** : *Il est défendu de sortir pendant la séance.*

Niveau lexical et stylistique

Il s'agit au niveau lexical et stylistique d'illustrer les **contextes d'apparition** de ces verbes et cela à travers des **exemples** caractéristiques. Pour chaque entrée verbale, il y a donc autant d'énoncés proposés que le verbe admet de constructions selon ses valences, selon les traits sémantiques de ses compléments et en fonction de la forme qu'il revêt dans la phrase (active, passive, pronominale, impersonnelle). A titre indicatif quelques énoncés illustrant le verbe *entrer* : *Cela n'entre pas dans la valise. Je ne veux pas entrer dans ces questions.*

Sont également précisés les principales **collocations** des verbes (par ex. pour *éclater* : *le pneu a éclaté* (= exploser) / *le scandale a éclaté* (= se déclencher), les **variations de sens** selon la forme du verbe (*occuper* vs *s'occuper de*), les **homonymes** (par ex. *causer* au sens de *parler* et *causer* au sens de *provoquer*), les **registres de langue** (par ex. *familier*, *littéraire*, sachant que majoritairement il s'agit d'exemples appartenant au français standard).

Niveau sémantique

Enfin, pour expliciter les différents sens de chaque lexème verbal en fonction du contexte d'apparition, tels qu'ils sont illustrés dans les exemples donnés, il s'est avéré nécessaire de préciser, à l'aide **d'expressions équivalentes, de synonymes ou de paraphrases**, une interprétation univoque de sens pour chaque contexte. Par exemple pour le verbe *craindre*, voici quelques valeurs sémantiques possibles : *redouter* (*craindre la mort*), *avoir peur* (*Je crains que vous ayez oublié qqch*), *se faire du souci* (*craindre pour ses biens*), *avoir horreur de* (*craindre le ridicule*), *s'attendre à* (*Je crains le pire*), etc.

L'exemple du verbe *convenir* ci-dessous permet de donner un aperçu global d'une entrée complète de ce répertoire des structures de base du français.

Convenir [kɔ̃v(ə)niʁ], /avoir, être/

SN + V ■ *Il a trouvé la solution qui convient*

▶ être approprié ; être adéquat.

V à SN ■ *Ce discours convient à la circonstance*

▶ correspondre ; être approprié ■ *Ce métier convient à Pierre* ▶ plaire.

V de SN ■ *Ils ont convenu de l'heure du départ*

▶ décider ; tomber d'accord **sur** ■ *Jean convient de ses torts* ▶ reconnaître qqch ; admettre qqch.

V + Inf ■ *Paul convient avoir un peu exagéré*

▶ reconnaître ; admettre.

V de Inf ■ *Ils ont convenu de monter une affaire*

▶ décider.

V que P ■ *Ils ont convenu que le coup était trop*

risqué ▶ reconnaître ■ *Ils sont convenus que Marie n'irait pas (litt)* ▶ décider.

V avec SN de Inf ■ *~ avec ses collègues de*

remettre la réunion ▶ décider ; être d'accord avec qqn **pour**.

SN se V ■ *Ils se sont convenus et se sont mariés*

▶ se plaire ; s'accorder.

il V de Inf ■ *Il convient d'attendre* ▶ être sou-

haitable.

il V que P_{subj} ■ *Il convient que tu t'abstiennes*

▶ être souhaitable.

il est V_p que P ■ *Il a été convenu que l'on démo-*

lirait ce bâtiment ▶ être décidé.

Les utilisateurs de ce dictionnaire

Ce dictionnaire a été réalisé dans la volonté d'être utile à un large public. De manière non exhaustive, les utilisateurs de ce dictionnaire des verbes peuvent être : des spécialistes de la langue française, qu'ils soient linguistes, traducteurs, enseignants de lettres, de français langue étrangère, etc. ; des locuteurs francophones ; des locuteurs non-francophones ; et certainement d'autres, comme ceux désirant concevoir des exercices, des manuels de français.

Pour les uns comme pour les autres, ce dictionnaire constitue une référence qui permettra de vérifier les constructions d'un verbe, de dissiper un doute pour les spécialistes comme pour les locuteurs francophones (dans quel contexte dit-on *manquer qqc*, *manquer de qqc* ou *manquer à qqn* ? etc.), de trouver la construction d'un verbe si elle est inconnue pour un locuteur non-francophone, de vérifier le choix de l'auxiliaire, la prononciation du verbe si besoin. Ce dictionnaire est à notre sens un incontournable pour l'aspect syntaxique et sémantique des verbes.

Cécile BRULEY

Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, Laboratoire DILTEC

Kateřina Drsková (2010), *České překlady francouzské literatury (1960-1969)*. České Budějovice : Jihočeská univerzita, coll. Bibliotheca viva III. ISBN 978-80-7394-236-6. 216 pp.

Le livre de Kateřina Drsková, *České překlady francouzské literatury (1960-1969)*, *Les traductions tchèques de la littérature française (1960-1969)*, présente d'une manière claire et structurée un panorama de la littérature française traduite et publiée sous forme de livre en tchèque au cours des années soixante. Il s'agit notamment des belles lettres françaises ; les oeuvres relevant de sciences humaines, de même que la littérature francophone outre la France, ne sont traités qu'occasionnellement parce que la plupart des traductions tchèques des littératures francophones étaient représentées par la littérature française.

Le contenu est structuré en deux parties principales, divisées chacune en plusieurs chapitres. La première partie du livre comprend quatre chapitres, consacrés respectivement au rôle de la littérature traduite dans la culture nationale, à l'aperçu des traductions tchèques du français dans la période suivie, à l'activité éditoriale (et aux traducteurs) et aux aléas de la production des livres traduits. La première partie se termine par une conclusion, qui est suivie par des reproductions en couleur de couvertures de livres édités à l'époque. La deuxième partie est constituée notamment d'un catalogue complet des traductions tchèques des belles lettres françaises, publiées de 1960 à 1969. Ce catalogue est précédé d'une description analytique qui renseigne sur la langue de l'original (parfois, le français servait seulement d'intermédiaire pour transmettre au lecteur tchèque une oeuvre d'une langue culturellement éloignée, comme le vietnamien ou les langues africaines, dans d'autre cas, une oeuvre originale française était traduite en tchèque par l'intermédiaire de l'anglais ou de l'allemand), sur la nature des unités